

Calendrier des vacances scolaires

Année 2011 - 2012



Commune de Noves
et des Paluds-de-Noves

Rentrée scolaire des enseignants	vendredi 2 septembre 2011	
Rentrée scolaire des élèves	lundi 5 septembre 2011	
Vacances de la Toussaint	samedi 22 octobre 2011	jeudi 3 novembre 2011
Vacances de Noël	samedi 17 décembre 2011	mardi 3 janvier 2012
Vacances d'hiver	samedi 25 février 2012	lundi 12 mars 2012
Vacances de printemps	samedi 21 avril 2012	lundi 7 mai 2012
Vacances d'été	jeudi 5 juillet 2012	

Le départ en vacances a lieu après la classe. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir, après les cours.

Commission des écoles

Être à bonne école



Année scolaire 2011-2012

Information municipale

Délégués aux écoles : Bernadette GAUTHIER (Noves)
Edith LANDREAU (Noves)
Pierre FERRIER (Paluds-de-Noves)
Valérie CHARAVIN (Paluds-de-Noves)

Le mot du Maire

Attaché à mon Ecole Publique où j'ai été éduqué et où j'ai enseigné pendant presque 20 ans, je suis fier, avec mon équipe municipale, de tout faire pour le bien-être de nos petits novais et palunais, dans des groupes scolaires modernes, fonctionnels, bien équipés et des restaurants qui servent des repas de qualité à un prix modique.

Si l'on ajoute à ces conditions matérielles favorables des enseignants attachés à leur école qui assurent un enseignement solide, et un personnel communal compétent et dévoué, voilà pourquoi nos enfants sont heureux dans nos écoles publiques et voilà pourquoi les parents, satisfaits de tous ces avantages, le rendent bien en participant massivement aux activités de l'école et aux fêtes scolaires.

Cette harmonie enfants - enseignants - personnel communal - parents - Mairie est le meilleur atout pour l'épanouissement de nos enfants.

Sauf que cet épanouissement est de plus en plus compromis par le gouvernement qui supprime depuis 4 ans des postes d'enseignants, de psychologues scolaires et de RASED par milliers et qui a diminué de 72 heures le temps d'enseignement annuel en enlevant 2 heures par semaine (soit 15 semaines sur 5 ans d'école élémentaire !)

C'est ainsi que, dans les Bouches-du-Rhône, 63 postes sont supprimés à la rentrée alors que 1 065 enfants de plus font la rentrée 2011 dans le 1er degré !

A Noves, l'Ecole Maternelle doit refuser les enfants bien au-delà de 2 ans et l'Ecole Elémentaire n'a pas eu l'ouverture de la 10ème classe que les effectifs exigeaient pourtant.

Nous devons donc rester unis et mobilisés contre la casse programmée de notre Ecole Publique. L'avenir de nos enfants en dépend !

Bienvenue aux nouvelles maîtresses et bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire,
Georges JULLIEN



Table des matières

Le mot du Maire	Page 2
<hr/>	
Organisation des établissements scolaires :	
• Noves	Page 3
• Paluds-de-Noves	Page 4
<hr/>	
Les associations reliées à l'école	Page 5
<hr/>	
Restaurants scolaires	Page 6
<hr/>	
Règles de sécurité	Page 9
<hr/>	
Ateliers périscolaires	Page 10
<hr/>	
Les associations sportives et culturelles	Page 11
<hr/>	
Médiathèque Marc Mielly	Page 12
<hr/>	
Permanence des élus	Page 13
<hr/>	
Garderies - Etude surveillée - Centre de Loisirs de Villargelle	Page 14
<hr/>	
Calendrier des vacances scolaires 2011 / 2012	Page 16

Les garderies

La Commune possède, dans l'enceinte des écoles, une garderie périscolaire pour les élèves de maternelle.

Les inscriptions se font auprès d'Henriette ANGULO (Noves) et de Josiane ROSELLINI (Paluds-de-Novés).

Tarif : 12€ par famille pour 20 matins.

Garderie du matin : à partir de 7h30 (Noves) et à partir de 8h (Paluds-de-Novés).

Garderie du soir : de 16h30 à 18h, seulement pour les enfants dont les parents travaillent. Il ne sera toléré aucun retard après 18h.

Etude surveillée

Une étude surveillée est proposée aux enfants des écoles élémentaires, de 16h30 à 18h.

L'enfant qui reste au-delà de 16h30 est automatiquement inscrit à l'étude surveillée et doit rester jusqu'à 18h.

Durant l'hiver, le goûter se prend à l'intérieur.

Tarif : 12€ par mois et par enfant.

Villargelle

Le Centre de Loisirs sans hébergement de Villargelle est une structure intercommunale de Noves - Châteaurenard qui a une capacité d'accueil de 200 enfants, de 3 à 14 ans.

Le centre est ouvert durant les petites et les grandes vacances scolaires.

Les inscriptions sont prises auprès de la Direction du Centre de Loisirs. Vous pouvez la contacter au 04 90 94 12 47.

Organisation des établissements scolaires

Ecole primaire Jules Ferry de Novés

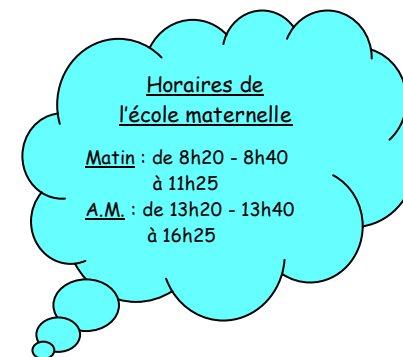
Tél. : 04 90 24 43 04

Directrice : Julie CAPARROS

Nombre de classes : 9

Enseignants

- | | |
|---|-----------|
| • Lisiane ODDON | CP A |
| • Sandrine MORETTI | CP B |
| • Sylvie ORCIERE | CE1 |
| • Magali JESSON | CE1 / CE2 |
| • Gisèle FABRE | CE2 |
| • Julie CAPARROS /
Violaine GIANNONI | CE2 / CM1 |
| • Muriel CHAIX | CM1 |
| • Lisette SICARD | CM1 / CM2 |
| • Sandrine HARROUE /
Carine SALLEFRANQUE | CM2 |



Ecole maternelle Jules Ferry de Novés

Tél. : 04 90 24 43 03

Directeur : Philippe ROUSSET

Nombre de classes : 5

Enseignants	A.T.S.E.M.	Sections
• Véronique MONIER	Corinne DEVILLE	PS
• Laurence FAGGIANELLI / Isoline DELORME	Nathalie SEIGNOUR	PS - MS
• Béatrice NUNEZ	Mireille DUPONT	MS
• Philippe ROUSSET / Isoline DELORME	Joséphine SICARD	MS - GS
• Nathalie SERVERA	Patricia RANGON	PS - GS

Agents d'entretien :

Karine BALLAN, Josette FREDIANELLI, Sylvie JOSEPH et Odette MENICHINI

Organisation des établissements scolaires

Ecole primaire et maternelle des Paluds-de-Noves Tél. : 04 90 95 41 54

Directeur : Vincent BLASZCZYNSKI

Nombre de classes : 5

Enseignants

- Noëlle PICARD / Stéphane CARDONA Petite et moyenne sections
- Claudie GIAROLI Grande section - CP
- Carole MORITZ CP - CE1
- Danielle RUIZ CE2 - CM1
- Vincent BLASZCZYNSKI / Carole FOURNIER CM1 - CM2



A.T.S.E.M.

- Josiane ROSELLINI
- Agnès FASOGLIO



Agent d'entretien : Séverine DECOSTER

Permanence des élus

COMMISSION DES ECOLES

Bernadette GAUTHIER
Edith LANDREAU

Le mardi de 18h à 19h

En Mairie de Noves, 1er étage,
bureau « Permanence des élus »

Pierre FERRIER
Valérie CHARAVIN

Sur rendez-vous au 04 90 95 05 46

A la Mairie Annexe des Paluds-de-Noves

Médiathèque Marc Noielly

La Médiathèque est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation de la population.

La Médiathèque offre à tous la possibilité de consulter sur place ou d'emprunter à domicile, les documents de leur choix. Des livres (romans, Bandes Dessinées, contes, albums et documentaires), des CD, des DVD, soit près de 13 000 documents, sont à la disposition de tous gratuitement.

Des albums imagés, des romans, des livres « Premières lectures » constituent un large choix pour mieux connaître la production éditoriale enfantine.

La Médiathèque dispose d'un espace « Romans » pour les 11 / 14 ans et d'un espace « Bandes Dessinées » pour la jeunesse, très bien représenté par les mangas et les comics.

Enfin, l'espace « Bébés » connaît un vif succès.

La Médiathèque travaille en partenariat avec les écoles de la commune (mise en place de nombreux projets, élaboration de séances à thème, lecture d'albums et écoute musicale) et avec la crèche Béaba (lecture d'albums et visite de la Médiathèque pour les plus grands).

Prêt :

3 livres et 3 périodiques pendant 3 semaines.
3 CD, 1 DVD par carte pendant 1 semaine
(emprunt DVD limité à 2 par famille).

Pour s'inscrire :

Fournir un justificatif de domicile (facture EDF...) et 5€ par an et par famille.
Remplir un formulaire.

Les « Heures du Conte » :

- Le samedi, « Des mots doux pour les p'tits bouts », pour les 0 / 3 ans.
- Le mercredi, « L'île aux livres », pour les 4 / 10 ans.

Horaires d'ouverture :

Mercredi, de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h
Jeudi, de 9h30 à 12h30
Vendredi, de 15h à 18h
Samedi, de 9h30 à 12h30

Les associations reliées à l'école

S.E.L.

(Le Sou des Ecoles Laïques)

Présidents

- Sophie ACLIN (Noves)
- Christian GIRAUD (Paluds-de-Noves)

Ces associations ont pour but la défense de l'école publique et l'amélioration des conditions d'études des enfants. Elles organisent les fêtes laïques de fin d'année pour aider au financement des sorties scolaires.

F.C.P.E.

(Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques)

Présidente : Audrey CHIKHAOUI (Noves)

C'est une association de parents d'élèves avec plus de 320 000 adhérents en France. Elle a été créée en 1947 et est régie par la loi de 1901.

Activités

- lutte pour un enseignement public, laïque et gratuit,
- partenariat éducatif avec le corps enseignant,
- présence de ses membres aux conseils d'école trimestriels.

A.A.P.E.P.

(Association Autonome des Parents d'élèves des Paluds-de-Noves)

Présidente : Françoise CARUSO (Paluds-de-Noves)

Objectifs

- représenter et aider les parents d'élèves en ce qui concerne la vie scolaire et leurs enfants,
- élaborer des projets éducatifs et travailler avec le corps enseignant.

Restaurants scolaires

Les associations sportives et culturelles
qui accueillent vos enfants

Il existe deux restaurants scolaires modernes : l'un à Noves, l'autre aux Paluds-de-Noves.

Le taux de fréquentation est d'environ 80% des enfants scolarisés.

Les gestionnaires des restaurants scolaires

- Henriette ANGULO (Chef de Service)
- Sylvie AGIER et Florence ROGGI (Noves)
- Martine DARDALHON (Paluds-de-Noves)



Personnel communal du restaurant scolaire de Noves

- Nathalie MOULIN

L'inscription

Elle se fait à l'accueil de la Mairie de Noves ou à la Mairie Annexe des Paluds-de-Noves.

Conditions d'accès

Tout enfant inscrit à l'école publique peut déjeuner au restaurant scolaire sans autre condition que d'avoir fait l'acquisition de la carte.

En cas de problème, adressez-vous à Henriette ANGULO, la restauration scolaire étant un service municipal et non du ressort de l'Education Nationale.

Tarifs

Lors de l'inscription, vous faites l'acquisition d'une première carte* de 20 repas au prix de 50€ (soit 2,50€ par repas).

Activité	Responsable	Téléphone
Club Pongiste Novais	Philippe DURAND	04 90 94 31 70
Dojo Novais	Georges EYRIER	04 90 94 11 56
Ecole de Rugby Les Oursons	Bruno PIRANI	06 10 18 08 78
Flash Rock'n'Roll	Elodie MENDEZ	06 30 78 79 08
Harmonie des Enfants de Laure	Roland GINOUX	04 90 94 09 70
La Clau	Paul TREPEAUD	04 90 94 34 30
L'Atelier au Naturel	Muriel GUYONNET	04 90 94 42 61
Olympique Novais	Christian COURTIAL	04 90 90 29 50
Power Boxing	Mickael RAMOS	06 64 75 59 03
Rugby Club Novais	C. GENTIL et D. LEONARD	04 90 94 37 07
Tennis Club Novais	Michelle CHIARUGI	04 90 24 43 08
Tennis Club Palunais	Jean-Alain DIAZ	04 90 92 99 50
Union Slot Racing Club	Bruno VOLPI	04 90 95 06 86

Ateliers périscolaires



Ces activités portées par le Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) sont à la charge de la Mairie et subventionnées par l'Etat. Il est demandé aux communes de cibler au mieux leurs besoins en matière de politique jeunesse. Après étude sur le terrain, réflexion et travail en accord avec le projet d'école, les activités seront proposées uniquement aux enfants des écoles primaires, les élèves de maternelle étant déjà suffisamment sollicités durant les temps scolaires.

Les activités auront lieu en priorité de 17h à 18h car le temps de cantine doit être un temps de détente.

ACTIVITES

- Sports collectifs
- Tennis
- Danse
- Activités manuelles
- Jardinage
- Contes
- Anglais



Responsable

Audrey DI MICHELE - 04 90 26 63 50

Les horaires et les noms des responsables seront communiqués par les enseignants fin septembre et les activités commenceront début octobre.

Vous pouvez ensuite renouveler la carte autant de fois que vous le souhaitez, ce qui vous donne une totale liberté de fréquentation, en fonction de vos besoins.

Et nous parlons bien de besoins, car les restaurants scolaires sont un service que la commune rend aux usagers et non une obligation.

En effet, les restaurants scolaires sont bruyants et nous vous conseillons, dans la mesure du possible, d'éviter une fréquentation assidue pour les plus jeunes.

Notre cuisine est élaborée à partir de produits frais, de légumes issus du commerce local et de viande provenant souvent des établissements locaux. Par exemple, les carottes sont râpées sur place.

Un effort est fait sur les produits issus de l'agriculture biologique.

Pour que vos enfants profitent de tous ces bons produits, évitez les en-cas sucrés et / ou gras à l'interclasse.

Si le rôle des restaurants scolaires est de promouvoir les produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle, le rôle des parents est important en matière d'équilibre alimentaire.

* Afin de limiter les oublis et les pertes, cette carte est conservée par le service de restauration scolaire.



Rappel de quelques règles élémentaires des restaurants scolaires de sécurité

L'encadrement des enfants est assuré par du personnel municipal qualifié que les enfants se doivent de respecter.

L'équipe de surveillance est garante de l'application du règlement.

Tout manquement à ce règlement fera l'objet de sanctions.

A partir du CP, l'inscription à la cantine se fait par l'enfant, chaque matin, auprès de l'instituteur, sous la responsabilité des parents.

En cas de maladie ou d'accident, le représentant légal autorise le responsable de la surveillance de cantine à prendre toutes les mesures d'urgence que nécessiterait l'état de l'enfant.

L'administration de médicaments est interdite.

Les allergies alimentaires doivent être signalées par les responsables de l'enfant. **Aucun enfant atteint d'allergie ne sera accepté à la cantine sans avis récent d'un allergologue** (conformément aux directives du centre médico-scolaire). La cantine étant sous la responsabilité de la commune, le signalement d'un enfant allergique doit se faire aussi bien à l'école qu'en Mairie. En effet, toute allergie fera l'objet de la signature d'un **Projet d'Accompagnement Individuel** (fournir un dossier aux services scolaires).

Parents, vous déposez votre enfant aux abords de l'école...

- Ne le laissez pas en pleine rue : gardez-vous !
- Ne le laissez pas sortir côté rue, mais côté trottoir !
- Pas d'arrêt au plus près du but ni en double file !
- Gardez-vous plus loin et amenez-le à pied !

Sachez que les Gardiens de Police Municipale sont là pour assurer votre sécurité.

Info sécurité

Les abords de l'école de NOVES sont sécurisés par une barrière et une chaîne de part et d'autre.

Pour la sécurité de vos enfants,

RESPECTEZ-LES !

